COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

de BROTTES/NEUILLY-SUR-SUIZE

Initialement programmé le MARDI 16 MARS 2021 à 17h30

Suite aux mesures sanitaires désignant l'ensemble des restrictions de contacts humains et de déplacements définies au niveau national et local à compter en réponse à la pandémie de Covid-19 en France, le 2ème conseil de l'école élémentaire n'a pu se dérouler en présence des membres du conseil.

De ce fait, les échanges ainsi que la transmission du compte-rendu seront assurés par voie électronique (mails).

Destinataires (mails) :

M. DOUILLOT Xavier, directeur et professeur des écoles,
Mme FROSSARD, professeur des écoles,
M. MAURICE Jacques : délégué départemental de l'Éducation nationale (D.D.E.N.)
Mme COLOMBO Karine (ville de Chaumont), LUC Lisa (Neuilly-sur-Suize) et M. VIARD Patrick (Agglomération de Chaumont),
M. RENAULD Alexis (directeur du service éducation, enfance et jeunesse de l'Agglomération de Chaumont), Mme IULA Myriam (référente du service périscolaire),
Mmes BRION Audrey, VANDENDAELE Régine et MOUSSARD Aude représentantes des parents d'élèves élus.
Mme ANGIOLINI Catherine, Inspectrice de l' Éducation nationale (I.E.N.),

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 1er conseil d'école du mardi 10 novembre 2020

Tous les membres du conseil de l'école élémentaire de Brottes ont été destinataires du dernier conseil de l'école élémentaire.

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

Actions menées depuis la fin du 1er trimestre et programmations à venir (scolaires et périscolaires)

Activités périscolaires :

Continuité du thème : Harry Potter.

Afin de mettre en valeur le périscolaire de Brottes, un petit journal (Le Quoti'Brottes) est édité à destination des parents et des enseignants.

Le projet pédagogique (rédigé par la référente et travaillé avec l'équipe encadrante) est consultable dans la salle au périscolaire (au 1er étage). Il s'appuie sur le projet éducatif de l'organisateur.

Avec l'arrivée des jours plus cléments, les activités pourront se dérouler en extérieur, dans la cour de récréation.

Activités scolaires :

Actuellement , la programmation des activités sportives et des sorties scolaires sont difficiles à mettre en place : l'équipe pédagogique reste tributaire de l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires.

Néanmoins, certaines activités sont possibles même si parfois elles nécessitent un aménagement particulier :

• **tous les jeudis de 14h00 à 16h00** : continuité de l'activité « la chorale de l'école » (projet annuel) avec l'intervention de Mme Aude Brisard du conservatoire de musique de Chaumont et dans la continuité du thème des éléments (terre, air…) pour les élèves du CP jusqu'au CM2.
Suite aux récents travaux de l'école élémentaire et au protocole sanitaire en vigueur, les enseignants et l'intervenante ont dû s'adapter afin d'assurer les séances hebdomadaires,

• le cycle **jeux d'opposition** qui devait débuter le jeudi 12 mars pour tous les niveaux a été annulé ; cette activité ne répondant plus au protocole sanitaire actuel (distanciation physique).

• la situation est identique pour le cross de secteur : son organisation est impossible. En effet, les rencontres inter-classes et inter-écoles impliquent un brassage des élèves, un besoin en encadrement par les parents, une présence du public incompatibles avec le protocole sanitaire en vigueur.
Pour cette raison, l'équipe départementale EPS propose en cette année olympique de participer à plusieurs défis dont un défi départemental en lien avec la course de durée.

• le Challenge Roland Meunier a également dû être modifié dans son cahier des charges et donc ses modalités : M. Fernando De Carvalho (conseiller pédagogique départemental en EPS et Sécurité Routière 1er degré) prendra contact avec M. Douillot afin d'aménager au mieux cette manifestation au sein de l'école. Des séances de cyclisme sur route restent tout de même programmées en amont avec Christophe Buffet (animateur sportif de l'Agglomération de Chaumont) pour les

élèves du CE2 au CM2. Les dates à retenir sont : le mardi (matin) 11 mai, les jeudis (matins) 20, 27 mai et 3 juin.
A ce jour, le taux d'encadrement est insuffisant : deux adultes dont un enseignant. Pour que cette activité se déroule dans les meilleures conditions, l'école a besoin de trois adultes bénévoles supplémentaires ayant reçu l'agrément en cyclisme sur route. Les parents intéressés pour encadrer cette activité peuvent d'ores et déjà prendre contact avec M. Douillot.

• un cycle trottinette, initiée par Mme Frossard, a débuté vendredi 12 mars. Cette activité prend en compte tous les niveaux.

Travaux et aménagements de l'école élémentaire

Conditions de mise en œuvre des travaux et des aménagements au niveau de l'école de Brottes (message de M. Viard reçu samedi 20 mars) :

Travaux d'aménagements

M. Viard se félicite que les travaux de la restauration scolaire aient enfin débutés. La classe de M. Douillot a été aménagée au 1er étage afin que son ancienne classe du rez-de-chaussée soit utilisée à la restauration scolaire. Elle permet « une marche en avant » avec deux points d'entrée et de sortie.

Il rappelle que la Ville de Chaumont va financer et piloter les travaux sur le bâti, c'est du domaine de sa compétence et que l'Agglomération en financera le fonctionnement (livraison des repas, personnel de service ...).

La restauration scolaire à Brottes a un coût de 190 000€ financé à hauteur de 50% par l'Etat (la DSIL, Dotation de soutien à l'investissement local), le GIP Haute-Marne (Groupement d'intérêt public) à hauteur de 30% et la Ville de Chaumont (et Brottes) à hauteur de 20% (38 000€).

L'investissement comprend la création de la salle de restauration scolaire et l'aménagement de la cour.

En offrant ce nouveau service aux parents d'élèves et aux familles, M. Viard estime que l'école de Brottes « est sauvée ». Elle va connaître moins d'évasion d'élèves vers le privé et les autres écoles de Chaumont.

Les enfants perdront moins de temps en transport scolaire vers Saint Roch car ils seront sur place pour manger.

La restauration devrait débuter au plus tard après les vacances de Pâques.
C'est un réel atout pour l'école de Brottes.

Le détails des travaux et aménagements (message reçu jeudi 11 mars par la direction éducation enfance jeunesse de l'Agglomération de Chaumont) :

Tâches réalisées :

- Cloisonnement (plâtrerie + bloc-portes),
- Préparation des supports salle de restauration,
- Réseau d'alimentation d'eau et d'assainissement,
- Pose du chauffe-eau,
- Distribution électrique.

Tâches à venir :

- Mise en place des plinthes et des baguettes - (SEM 10),
- Pose du carrelage et de la faïence - (SEM 10),
- Mise en peinture de la salle de restauration avec deux pans de mur en vert (AL 0772) et les deux autres en gris (AL 0559) - (SEM 10 et 11)
- Mise en place des luminaires, de la VMC et de l'alarme incendie - (SEM 10),
- Réalisation des rampes extérieures - (SEM 17 et 18),
- Réalisation du sanitaire PMR au R+1 – (SEM 17 et 18).

Pour information :

Le chantier a été isolé, au niveau des flux de circulation, de la partie école. Les élèves peuvent rentrer dans l'école par la porte côté église et accéder au sanitaires normalement.

Tous les travaux bruyants ont été réalisés durant la période de vacances pour limiter au maximum les nuisances pour les élèves.

En plus, la pose du mobilier de cuisine sera installé à partir du 15 avril par la Société FM2C.

L'ouverture est prévue pour le 10 mai.

Le mot du directeur :

Début février, des travaux ont été engagés afin d'aménager une restauration scolaire sur le site de l'école élémentaire de Brottes, dans la salle du rez-de-chaussée.

De fait, cette salle de classe (CE2, CM1 et CM2) s'est déplacée au 1er étage, rénovée et fonctionnelle depuis lundi 5 mars 2021.

Néanmoins la mise en place de ce nouvel aménagement a induit une nouvelle organisation pédagogique ; l'école élémentaire ne dispose plus d'une salle supplémentaire qui lui permettait d'assurer certaines activités pédagogiques ou sportives: prise en charge de certains élèves par des enseignants spécialisés, chorale, jeux d'opposition, activités gymniques…

Actuellement, la prise en charge pédagogique reste assurée dans la salle de garderie. Les activités physiques en intérieur ont été supprimée et l'activité chorale s'est adaptée peu ou prou à cette nouvelle organisation.

Je tiens enfin sincèrement à remercier M. Alexis Renauld et les services de l'Agglomération de Chaumont qui ont mis tout en œuvre afin d'aménager une nouvelle salle classe et ce, dans des délais restreints.

Questions diverses et informations

• Plan bibliothèque : l'Agglomération de Chaumont a installé des étagères au 1er étage et nous sommes toujours dans l'attente de la réception de notre commande transmis à la DSDEN,

• La coopérative scolaire de l'école élémentaire affiche un solde au 16 mars 2021 de 1636,87 euros.

• le blog fait peau neuve. En effet, l’école élémentaire va progressivement passer à l’Espace Numérique de Travail (ENT) qui remplacera non seulement le site initial mais aussi la boîte mail (brotteselementaire52@gmail.com). Cette dernière restera active, le temps que l’ENT soit alimenté et que les familles puissent être destinataires de leurs identifiants de connexion.

Prochain conseil d'école (proposition en fonction de l’évolution du contexte sanitaire) **:**

- mardi 15 juin 2021 à 17h30.

L'ordre du jour est épuisé.

Le directeur de l'école élémentaire
Xavier Douillot